# COMMUNE DE HOHATZENHEIM

## Séance du 5 décembre 2011

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 7

**<u>Date de convocation</u>**: 28 novembre 2011

Présents: Criqui Jean-Marie (Maire), Moebs Jean-Paul (1er adjoint), Diss Richard, Jost Jean-

Louis, Kientz Patrick, , Risch Francis, Schneider Laurent,

**Pouvoir**: /

<u>Absents non excusés</u>: Hantsch Myriam, Simon Delphine <u>Absents excusés</u>: Adam Jean-Marie, Muller Maurice

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2011 qui est adopté par le conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : KIENTZ Patrick

## **ORDRE DU JOUR:**

- 1. Création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe non titulaire
- 2. Avis du conseil sur le retrait de la communauté de communes de Gambsheim-Kilstett du syndicat mixte pour le SCOTERS pour adhérer au Scot de la Bande rhénane nord

## Délibération n° DCM-028-2011

## 4. Fonction Publique Territoriale

## **4.2 Personnel contractuel**

# Création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe non titulaire

Le Maire expose qu'il y a lieu de recruter une personne au secrétariat de la mairie pour un besoin occasionnel.

## Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 12h/35h,
- charge le maire de fixer la rémunération de l'agent et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

# Délibération n° DCM-029-2011

## 5. Institutions et vie politique

# 5.7 Intercommunalité

# Avis du conseil sur le retrait de la communauté de communes de Gambsheim-Kilstett du syndicat mixte pour le Scoters

- Vu le courrier du 10 octobre 2011 émanant du SCOTERS,
- Vu l'avis du comité syndical du SCOTERS en date du 23/06/2011 qui s'est prononcé favorablement à ce départ,

Le conseil municipal donne un avis favorable au départ de la Communauté de Gambsheim-Kilstett du Syndicat mixte pour le SCOTERS pour intégrer le périmètre du SCOT de la Bande Rhénane Nord.

Adopté à l'unanimité